

ON ACHÈVE BIEN LES VIEUX

Christophe Trivalle est gériatre, chef de service du SSR Alzheimer à l'hôpital Paul-Brousse de Villejuif. Avec ironie, il nous montre ce qu'un gouvernement courageux pourrait faire des vieux.

MODESTE PROPOSITION pour empêcher les vieillards d'être à la charge de leurs enfants ou de leur pays et pour les rendre utiles au public

Libre adaptation du texte de Jonathan Swift de 1729*.

C'est une triste chose pour ceux qui se promènent dans nos grandes villes ou voyagent dans la campagne que de voir les rues, les routes et les portes des maisons encombrées de mendiants que suivent trois, quatre ou six enfants tous en haillons et importunant chaque passant pour avoir l'aumône. Ces mendiants n'ont pas de travail ni de logements pour les accueillir. Il y a dans notre pays neuf millions de pauvres et quatre millions de mal-logés, sans compter les migrants. Dans notre société, cette situation n'est plus acceptable.

En même temps, notre nation compte de plus en plus de vieillards qui coûtent pour nos finances et appauvrissent leurs enfants. De plus, ces vieillards sont souvent concentrés entre eux dans des établissements d'hébergement les excluant du reste de la société, les confinant dans des « lieux de vie » souvent violents et même maltraitants, hâtant l'apparition de leur dépendance tant physique que morale. La surmédicalisation de la fin de vie de ces vieillards contribue à les maintenir dans une vie de souffrance à la fois physique et mentale. Il n'est pas admissible que leur état de vulnérabilité les contraigne à finir leur vie dans des conditions qui ne peuvent pas leur apporter le sentiment de dignité et de respect qu'ils sont en droit d'attendre.

INVENTION DE L'ALZHEIMER ET DE LA DÉPENDANCE

Même à domicile, les vieillards sont souvent isolés voire abandonnés. Pourtant, la perte progressive d'autonomie et le déclin cognitif s'inscrivent dans la normalité de l'espèce humaine. Perdre la mémoire dans le grand âge

est normal. L'invention de l'Alzheimer et de la dépendance pour définir les aléas de ce stade ultime du parcours de vie fait que les vieillards ne participent plus aux choix fondamentaux de leur fin de vie. D'une certaine manière, il faut libérer les vieillards que nous sommes ou que nous deviendrons, et c'est le propos de mon projet.

Tous les partis reconnaissent, je pense, que ce nombre prodigieux de vieillards, dans le déplorable état de notre pays, est un très grand fardeau de plus ; c'est pourquoi quiconque trouverait un moyen honnête, économique et facile de faire de ces vieillards des membres utiles de la communauté aurait assez bien mérité du public pour qu'on lui érigeât une statue comme sauveur de la nation.

Ma sollicitude est loin de se borner aux vieillards en institution; elle s'étend à tous ceux sans descendance ou qui ont des enfants aussi peu en état de pourvoir à leurs besoins que ceux qui demandent l'aide de l'État.

Pour ma part, ayant tourné mes pensées depuis bien des années sur cet important sujet, et mûrement pesé les propositions de nos faiseurs de projets, je les ai toujours vus tomber dans des erreurs grossières de calcul. Et c'est précisément lorsque les vieillards sont devenus dépendants que je propose de prendre à leur égard des mesures telles qu'au lieu d'être une charge pour leurs enfants ou pour la société, ils contribuent, au contraire, à nourrir et même à loger des milliers de personnes.

Je proposerai donc humblement mes propres idées qui, je l'espère, ne souleveront pas la moindre objection. Ma modeste proposition, si elle était adoptée, permettrait la création d'une société véritablement inclusive des vieillards.



Un jeune journaliste de ma connaissance, homme très entendu, m'a certifié qu'un vieillard bien nourri est un aliment délicieux, très nourrissant et très sain, bouilli, rôti, à l'étuvée ou au four, et je ne mets pas en doute qu'il ne puisse également être servi en fricassée ou en ragout.

Une cuisse de vieillard fera deux plats dans un repas d'amis; et quand la famille dîne seule, le train de devant ou de derrière fera un plat raisonnable, et sera très bon bouilli le quatrième jour, spécialement en hiver.

Chaque famille recevra des tickets d'alimentation correspondant au poids de son parent âgé. Elle pourra les utiliser quand bon lui semble. Plus le vieillard aura été engraisé, plus le nombre de tickets sera important. Les végétariens recevront des tickets correspondant au poids en fruits et légumes. Ces tickets pourront sans problème être revendus, ce qui fera un peu d'argent pour les plus pauvres.

J'accorde que cet aliment sera un peu cher et, par conséquent, il conviendra très bien aux riches, qui, puisqu'ils ont déjà dévoré la plupart des travailleurs, paraissent avoir le plus de droits sur les vieillards.

Une cuisse de vieillard fera deux plats dans un repas d'amis; et quand la famille dîne seule, le train de devant ou de derrière fera un plat raisonnable.

Des abattoirs peuvent être affectés à cet emploi dans les endroits les plus convenables et les bouchers ne manqueront pas assurément (cela fournira également du travail aux mendiants et aux chômeurs). Toutes les mesures seront prises pour respecter le droit à mourir dans la dignité.

Les techniques d'euthanasie les plus modernes seront utilisées afin d'éviter toute souffrance aux vieillards. Les abattoirs seront sous vidéosurveillance.

Par souci de morale, les familles ne recevront jamais la viande de leurs parents à manger.

Des médecins seront chargés de vérifier la qualité et la comestibilité de la viande. Les parties non comestibles, contaminées ou malades seront incinérées. Pour les vieillards dépendants, l'État offrira une année de prise en charge gratuite, à domicile ou en institution, avec suralimentation. Pendant cette période, ils seront particulièrement choyés par leur famille et par l'ensemble des citoyens de notre pays qui leur témoigneront toute leur empathie.

Pour ne pas léser les professionnels

du deuil, des mannequins seront fournis aux familles pour pouvoir procéder aux cérémonies funéraires.

Je crois que les avantages de ma proposition sont évidents et nombreux, et de la plus haute importance.

Véritable plan de lutte contre la pauvreté, cette modeste proposition permettra de diminuer de façon significative la dépense publique, dont 60 % va aux dépenses sociales. Attendu que l'aide financière versée par les départements aux 527 630 bénéficiaires en établissements et aux 735 110 bénéficiaires à domicile ne peut être évaluée à moins de sept milliards par année, l'avoir de la nation s'accroîtra d'autant par an, outre le profit d'un nouveau plat introduit sur toutes les tables du pays. Sans compter bien sûr le gain considérable, en dizaine de milliards, sur les retraites et sur le déficit de notre système de santé. De plus, les appartements et maisons ainsi libérés permettront aux familles de mieux s'installer, et les places vacantes en établissement permettront de loger les mendiants qui encombrant nos rues. Ceux-ci travaillant dans les abattoirs pourront aussi régler leurs frais d'hébergement. On pourrait énumérer bien d'autres avantages.

FACILE ET EFFICACE

Quant à moi, las de voir offrir, depuis maintes années, une foule de futiles et oiseuses visions, je désespérais entièrement du succès lorsque je suis tombé par bonheur sur cette proposition qui, outre qu'elle est tout à fait neuve, a quelque chose de solide et de réel, n'entraîne aucune dépense et exige peu de soins, est tout à fait dans nos moyens et ne nous expose nullement à désobliger l'Europe.

Après tout, je ne suis pas à ce point coiffé de mon idée que je rejette toute proposition, faite par des hommes sensés, qui serait jugée aussi innocente et peu coûteuse, aussi facile et efficace. Mais avant qu'on en mette une de cette espèce en concurrence avec la mienne, et qu'on en présente une meilleure, je désire que son auteur, ou ses auteurs, veillent bien considérer mûrement ce point : dans la condition où sont les choses, comment seront-ils en état de trouver le vivre et le couvert pour plus d'un million de bouches et de dos inutilés ?

Je déclare, dans la sincérité de mon cœur, que je n'ai pas le moindre intérêt personnel à poursuivre le succès de cette œuvre nécessaire, n'ayant d'autre motif que le bien public de mon pays, que de faire aller le commerce, assurer le sort des vieillards, soulager les pauvres, et procurer des jouissances aux riches. Je suis prêt, dès que mon état de dépendance me rendra indigne, à donner mon corps pour être une dernière fois utile et nourrir ma nation bien-aimée.

CHRISTOPHE TRIVALLE

Il propose de réduire la misère et la surpopulation qui frappe l'Irlande en se servant de nourrissons comme aliments. Il figure au premier chapitre de L'Anthologie de l'Humour noir d'André Breton.



JOURNAL, l'as des as!

Les retraités sont matraqués. Pas ceux qui « travaillent » pour eux. Les services aux personnes âgées rapportent gros. Ainsi Yves Journal pointe à la 121^e place des plus grandes fortunes de France, se chiffrant à 420 millions d'euros. Il est le fondateur du groupe DomusVI, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Il y a 25 ans, alors jeune homme, le promoteur immobilier rêvait d'une carrière politique. Il était candidat à la députation de la deuxième circonscription de l'Aisne en 1993. Un peu facetieusement, la rédaction de *Siné Mensuel* a retrouvé, par le plus grand des hasards (dans une brocante à Cucq, dans le Pas-de-Calais), un jeu de cartes qu'il avait conçu pour sa campagne électorale. Comme le temps passe...

« Journal, c'est une activité tournée vers la personne âgée et la prise en charge de la santé. » Cette phrase est inscrite sur le 8 de cœur. Le futur pape des Ehpad traitait le pognon avec distance, voire avec mépris. Sur le valet de cœur de son programme : « Je n'aime pas l'argent roi. Une société libérale n'est pas une société financière. » Aujourd'hui, DomusVI se classe troisième sur la liste des gestionnaires des Ehpad et gère 190 établissements, soit 32 181 lits (dont la moitié à l'étranger). Il affiche une croissance démente de 41 % en 2017 pour un chiffre d'affaires de plus d'un milliard d'euros. Aujourd'hui, 2 millions de Français ont plus de 85 ans. Même si une faible partie d'entre eux a les moyens d'aller en maison en retraite (sachant qu'une place coûte 35 000 euros par an), le secteur privé se gonfle goulument. « Redécouvrons le citoyen dans une société plus digne où les valeurs ne se comptent plus en quantité de pouvoir ou d'argent », clamait le 10 de pique du programme d'Yves Journal. Résultat : il a obtenu 2,23 % du scrutin. Pas le jackpot! Mais il s'en est bien remis.

MAXIME CARSEL